

Dépistage des Cancers Hauts-de-France

LA LETTRE D'INFORMATION

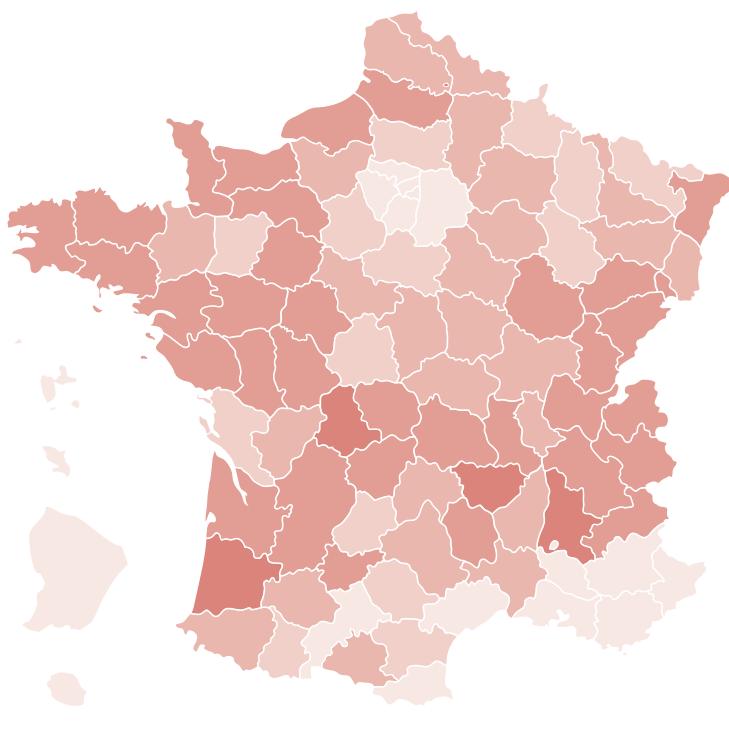
DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN ET DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS
Sages-femmes, Gynécologues et Biologistes

LE DEPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

→ Les résultats nationaux (2024)



Programme de dépistage organisé du cancer du sein
Taux de participation départementaux standardisés* 2024



Taux de participation
standardisés (%)

[14-40[
[40-45[
[45-50[
[50-55[
[55-57[

*standardisés sur la population française insee 2009
des 50-74 ans Projections de population Omphale
2007-2042, scénario central)

Source: ©IGN-GeoFLA®, 2014;
©Santé publique France, 04/04/2025
Données issues des CRCDC et ELP de l'INSEE



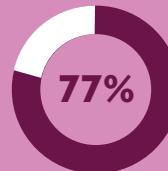
La tendance à la baisse des taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein se poursuit dans de nombreuses régions.

→ LES CHIFFRES CLÉS EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE (campagne 2023-2024)

Taux de participation **49,1%**

453 379 mammographies effectuées

4 666 cancers détectés dont **207** (4,4%)
grâce à la 2^{ème} lecture des mammographies



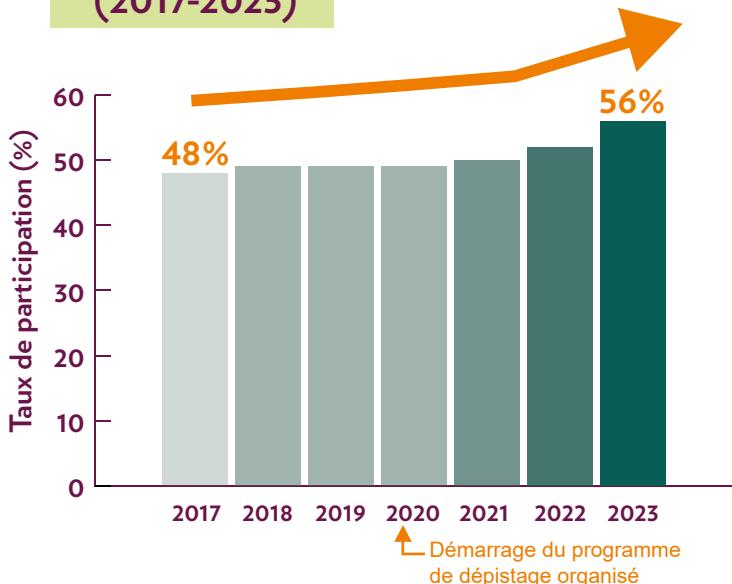
des cancers sont sans atteinte

ganglionnaire

et **34%** ont une taille $\leq 10\text{mm}$

LE DEPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

→ L'évolution du taux de participation au dépistage dans les Hauts-de-France (2017-2023)



Au niveau national, les taux de couverture du dépistage du cancer du col de l'utérus (DOCCU) sont sur une courbe ascendante, surtout depuis 2020, année de la mise en place du programme national de dépistage organisé.

Dans les Hauts-de-France, le nombre de patientes âgées de 25-65 ans ayant réalisé au moins un frottis entre 2021-2023 est de 56%. Passant ainsi du 14^{ème} rang au 9^{ème} rang en comparaison avec les autres régions.

POINTS D'ACTUALITÉ

NEWS

→ Actualisation des recommandations INCa pour la conduite à tenir devant une femme ayant une cytologie cervico-utérine anormale.

Suite à l'introduction du test HPV en 2019 par la HAS, les pratiques ont été modifiées nécessitant d'actualiser les recommandations de 2016.

Les arbres décisionnels sont à présent au nombre de 17 (au lieu de 15 en 2016) avec des arbres spécifiques pour les femmes de 30 à 65 ans ayant bénéficié d'un dépistage virologique (arbres 2, 4, 6, 9). Il y a également eu des changements au niveau de la sémantique : les termes de « Colposcopie satisfaisante / non satisfaisante » ont été **remplacés par** « Colposcopie avec jonction vue / Colposcopie avec jonction non vue ».

L'article publié en février 2025 est libre d'accès dans sa globalité en scannant le QR code suivant :



La vaccination est désormais recommandée jusqu'à 26 ans chez les filles et les garçons. Le nouveau schéma vaccinal avec Gardasil 9 est le suivant :



À ce jour : le vaccin est en attente de remboursement chez la femme entre 20 et 26 ans.

Ce qui ne change pas :

- 1 La priorité reste la vaccination entre 11 et 14 ans. **Plus c'est tôt, plus c'est efficace !**
- 2 La vaccination ne remplace pas le dépistage du cancer du col de l'utérus et un suivi gynécologique régulier doit être effectué.
- 3 Toute nouvelle vaccination doit être initiée avec Gardasil 9. En cas de retard, il est inutile de tout recommencer. Il suffit de compléter avec la ou les doses manquantes du même vaccin.
- 4 La vaccination anti-HPV peut être coadministrée, dans un site séparé, avec un autre vaccin selon les recommandations en vigueur de la tranche d'âge.
- 5 **La HAS recommande de surveiller les personnes vaccinées pendant 15 minutes suivant l'injection en raison du risque de syncopes et de malaises en particulier chez l'adolescent.**



LES ACTIONS D'ALLER VERS



Questions de Femmes

Pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins, le CRCDC pilote et déploie, en partenariat avec l'URPS Sages-Femmes Hauts-de-France, une action de sensibilisation au DOCCU auprès des femmes en situation de précarité accompagnées par des structures sociales ou médico-sociales.

Elle se déroule en deux temps :

- **Une rencontre avec les professionnels** travaillant dans ces structures pour présenter l'action, les modalités des ateliers et les enjeux du DOCCU afin qu'ils puissent mobiliser les femmes pour participer à l'action.
- **Des ateliers en petits groupes pour les femmes** mobilisées animés par une sage-femme et une animatrice en prévention pour aborder les questions liées à l'intimité et le suivi gynécologique.

Ces échanges permettent aux femmes de s'exprimer librement dans un cadre bienveillant et de mieux comprendre l'importance du dépistage. En 2024, **378 femmes ont été sensibilisées** lors de **36 ateliers**.

Pour participer à l'animation des ateliers, une formation et un accompagnement sont proposés par le CRCDC.



**POUR +
D'INFORMATIONS**

animation.territoriale@crcdc-hdf.fr



Handigynéco

Avec le soutien de l'ARS Hauts-de-France et le concours de l'URPS Sages-Femmes Hauts-de-France, le CRCDC déploie et pilote dans la région le projet Handigynéco.

Handigynéco est une démarche inclusive « **d'aller vers** » **pour les femmes en situation de handicap** qui vise à :

- **Améliorer le suivi gynécologique,**
- **Favoriser l'accès à la prévention et aux soins,**
- **Promouvoir le respect de la vie affective et sexuelle,**
- **Prévenir les violences faites aux femmes.**

Cette démarche est déployée dans les établissements médico-sociaux auprès des résidents accueillis et des professionnels qui les accompagnent.

Les sages-femmes sont au cœur de cette démarche. Après avoir suivi une formation, elles interviennent pour proposer des **consultations adaptées** et animer des **ateliers de sensibilisation** à la vie affective et sexuelle et à la prévention des violences auprès des résidents accueillis et des professionnels des établissements.

Une première session de formation pour les sages-femmes débutera en mars. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez le CRCDC :

handigyneco-hdf@crcdc-hdf.fr

Pour visionner
le replay de
présentation du
projet scannez le
QR code.



→ L'OFFRE DE FORMATION DU CRCDC HAUTS-DE-FRANCE

Le CRCDC Hauts-de-France propose deux formations gratuites, et éligibles au DPC, conçues par ses médecins experts pour répondre aux besoins concrets des professionnels de santé.

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

RÉFÉRENCE DPC N° 92052525002

E-learning
4 heures

PUBLIC : Sages-femmes et médecins généralistes

PRINCIPALES THÉMATIQUES : Données épidémiologiques, facteurs de risque, prévention primaire et secondaire, bonnes pratiques de prélèvement, modalités organisationnelles du programme, freins au dépistage, conduites à tenir en cas de résultat anormal.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

RÉFÉRENCE DPC N° 92052525001

Présentiel
3 heures

PUBLIC : Sages-femmes

PRINCIPALES THÉMATIQUES : Palpation mammaire et prescription d'une mammographie diagnostique, orientation des patientes selon leur niveau de risque, programme national de dépistage organisé. Des sessions de formation dans les différents départements de la région seront proposées courant 2026.

INFORMATIONS & INSCRIPTION : formation@crcdc-hdf.fr



INFOS PRATIQUES

→ L'interface PS :

Le CRCDC Hauts-de-France met à la disposition des professionnels de santé une interface web sécurisée. Un outil simple d'utilisation offrant une gestion des données de santé plus fluide, sécurisée et efficace :

- Un accès facile aux dossiers de vos patientes pour les programmes de dépistage,
- La transmission rapide des comptes-rendus d'examens liés au suivi des dépistages positifs,
- La demande de correction concernant les données médicales ou administratives des patients.

Des tutoriels vidéo et des guides d'utilisation sont disponibles sur le site internet du CRCDC



**POUR PLUS D'INFORMATIONS
OU DEMANDER UN ACCÈS SÉCURISÉ :**
interfacePS@crcdc-hdf.fr



Pourquoi transmettre les résultats au CRCDC Hauts-de-France ?

Le CRCDC Hauts-de-France a pour mission le suivi des patients dans le cadre des dépistages organisés. La transmission des informations de suivi par les professionnels de santé est indispensable à cette mission.

Cela contribue à :

- Une meilleure coordination des parcours des bénéficiaires.
- Un suivi optimal des patients et, si besoin, leur relance.
- Un recueil exhaustif des données de suivi.
- L'évaluation et l'amélioration continue des programmes de dépistage.

Pour consulter le cadre légal du recueil de ces données, scannez le QR code.



Pour toute question, un médecin coordinateur est joignable dans chaque antenne départementale.

**Nous vous remercions
de votre collaboration.**

